

**Pour fêter l'hiver,  
Et perpétuer la Magie de Noël,  
Participez au Concours « J'illumine ma Ville, J'illumine ma Vie »**

**En cette période festive, place à l'imagination des Villeneuvois  
pour parer de lumière tout espace visible de la rue.**

## **REGLEMENT DU CONCOURS**

### **Article 1 : Conditions de participation, inscription et période**

**Le Concours s'adresse aux habitants et aux commerçants situés sur la commune.**

Les inscriptions sont ouvertes du 1<sup>er</sup> au 15 décembre 2017 auprès de la Direction de l'Environnement et des Espaces Publics en charge de l'organisation avec le Service Développement Economique.

#### **Inscriptions :**

Par tél. : 04 92 02 63 50 – par mail : [service-environnement@mairie-villeneuve-loubet.fr](mailto:service-environnement@mairie-villeneuve-loubet.fr)

**Joindre des photos des illuminations**

Sur le thème de Noël, les illuminations habilleront devantures, vitrines, façades, balcons, jardins, ou toute autre initiative, visible de la rue, et les parures devront être éclairées dès la tombée de la nuit.

**Les organisateurs pourront solliciter toute personne susceptible de concourir et qui ne se serait pas inscrite.**

### **Article 2 : Catégories au choix (visible de la rue)**

**Les illuminations des particuliers concernent les catégories :**

Balcon-terrasse, façade, jardin, ou toute initiative individuelle ou collective.

Les illuminations des commerces concernent les catégories : vitrine, devanture, ou toute initiative individuelle ou collective.

Particuliers et Commerces peuvent concourir pour « le Prix Spécial Développement Durable » (appareil Led, diode électro-luminescente).

### **Article 3 : Composition du Jury**

Le Jury est composé d'Elus et de personnel municipal, les décisions du Jury ne pourront faire l'objet d'aucun recours.

### **Article 4 : Récompenses**

Dans le cadre de la valorisation environnementale le prix attribué à chaque lauréat est constitué d'une composition florale accompagnée d'une coupe et d'un diplôme.

### **Article 5 : La participation au Concours**

Implique l'acceptation sans réserve du présent règlement et des éventuelles modifications apportées.